

LE FIGARO · fr

La discrimination positive divise le gouvernement



Le nouveau commissaire à la Diversité, Yazid Sabeg, qui a décrit une France «en voie d'apartheid», prône des mesures coercitives pour imposer «des Noirs et des Arabes», notamment en politique. Crédits photo : HAMILTON/REA

Plusieurs ministres s'opposent à cette politique, prônée notamment par le Conseil des associations noires qui a organisé jeudi son dîner annuel.

Faudra-t-il un jour cocher la case : «Personnellement, je me sens noir, arabe, berbère, asiatique... ou blanc», comme le proposent les tenants des statistiques ethniques, à commencer par le Cran, le Conseil représentatif des associations noires ? À l'occasion de son dîner annuel, son vice-président Louis-Georges Tin entend plaider une fois encore pour ce comptage «de la diversité», ajoutant qu'il «faut pouvoir mesurer les discriminations qui sévissent en France».

Ce lobby, qui tente, non sans contestation, d'incarner la parole des Noirs en France bénéficie désormais d'un allié : le nouveau commissaire à la Diversité, **Yazid Sabeg**. Il y a deux semaines, ce chef d'entreprise avait décrit une France «en voie d'apartheid» et prôné des mesures coercitives pour imposer «des Noirs et des Arabes», notamment en politique.

Mais cette position ne fait pas l'unanimité au sein même du gouvernement. Traditionnellement, la France s'oppose à cette lecture raciale de la citoyenneté. Le président Sarkozy, pressé d'agir, avait souhaité changer les règles pour conduire une politique d'aide ciblée aux minorités visibles. Il avait confié à Simone Veil le soin de réfléchir à une modification du préambule de la

Constitution. Le comité s'est prononcé contre, estimant que les effets pervers étaient supérieurs aux éventuels bienfaits. Depuis, le chef de l'État a écarté ce comptage racial... mais nommé Yazid Sabeg, connu pour en être un fervent partisan. À contre-courant des autres personnalités chargées du dossier.

Amara : «fichiers raciaux»

Patrick Karam, délégué interministériel chargé de l'égalité pour les Français d'outre-mer, s'inquiète : «Comparer la France à l'apartheid, c'est sous-entendre que l'État empêche les enfants d'immigrés de réussir. De quoi nourrir la haine de certains.» Originaire de la Guadeloupe, cette terre métissée, le délégué s'insurge contre une vision de la discrimination fondée sur la couleur de la peau. Tous ceux qui viennent des Dom, qu'ils soient blancs, noirs ou métis, rencontraient, avant son intervention, les mêmes difficultés pour louer car les agences immobilières n'acceptaient pas les cautions hors métropole. «Toutes les injustices ne sont pas discriminations raciales, rappelle-t-il. Craignant, de plus, que les politiques préférentielles forgées sur l'origine ne mettent le feu à une classe populaire déjà précarisée, la secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, Fadela Amara, insiste : «Il faut arrêter de culpabiliser Marinette ou Benoît, qui dans les quartiers populaires souffrent également du chômage et de la précarité.»

Elle proscrit «tout ce qui divise, comme les statistiques ethno-raciales». «Que cela soit anonyme ou sur la base du ressenti comme le propose Yazid Sabeg ne change rien, insiste-t-elle, cela reste des fichiers raciaux.» Fichiers raciaux que récuse **Éric Besson, le ministre de l'Immigration**. «Nous devons trouver d'autres moyens d'évaluer les discriminations, comme la méthode utilisée par le Haut Conseil à l'intégration, sur les noms et prénoms, qui permet de se faire une idée» et pourrait être appliquée prochainement dans la fonction publique.

Bannir les discriminations fait consensus. Mais la réflexion sur les moyens d'y parvenir marque la fracture politique entre les tenants de l'égalité et les chantres de la diversité.

LE FIGARO · fr